# INAUGURATION. Le Pumptrack fait déjà le bonheur de ses utilisateurs !

**Rendez-vous était donné par Pascal Perrin et quelques élus, samedi dernier, aux jeunes cyclistes de Saint-Hélen afin d'inaugurer officiellement le circuit de Pumptrack.**

Le Pumptrack c'est quoi en fait ? Et bien il s'agit de parcourir avec son vélo un circuit qui enchaîne des buttes de terre et de graviers. La piste qui court sur près de 200 mètres de long en zigzag (largeur 30 mètres et longueur 50 m environ) doit être normalement parcourue par les jeunes sans qu'ils aient besoin de pédaler. Seule la pression exercée sur les fourches et cadre des vélos en haut de la butte est censée générer élan et donc de vitesse, lors de la descente permettant ainsi de franchir la butte suivante.

**Photo souvenir de l'inauguration du circuit de Pumptrack, samedi dernier où élus et jeunes sportifs prennent la pause.**

## 700 tonnes de terre

Ce projet, qui a été rendu possible grâce à la coopération d'un ancien champion, Paul Tirel. Il n'a pas été bien long à se matérialiser puisque l'idée a germé en mai/juin 2019 et qu'elle a été réalisée fin septembre début octobre. Près de 700 tonnes de terre récupérée d'un chantier de terrassement réalisé dans la commune et quelques dons de particuliers auront été nécessaires pour la finalisation du Pumptrack. « Ce terrain est un terrain communal et jusqu'ici, seuls les enfants de 3 à 8 ans avaient la possibilité de venir s'y détendre en profitant des jeux. Nous offrons aujourd'hui la possibilité aux plus de 12 ans de venir faire du vélo en toute sécurité, les véhicules à moteurs étant interdits », explique Pascal Perrin.

Côté budget, c'est un peu moins de 13 000 €, qui ont été investis. La création de zone d'herbe est prévue sur le circuit entre les buttes afin de le rendre plus agréable visuellement et aussi pour absorber la pluie par mauvais temps.

Enfin, rappelons qu'un règlement d'utilisation du site a été posé avant l'espace départ des jeunes cyclistes, qui doit être lu par les utilisateurs. Il indique entre autres points : que le circuit se pratique à 2 au minimum ; qu'il faut visualiser son trajet par avance et adapter sa vitesse ; que le port du casque est obligatoire tout comme les coudières genouillères et gants ; que les piétons ne doivent pas évoluer sur la piste ; etc. Après un échange avec les jeunes cyclistes, le maire et les élus ont offert un pot aux jeunes qui sont vite repartis… Sur le circuit de Pumptrack !